Mars 2019

Synthèse

MOURMELON LE GRAND
Ville fleurie ****
Villes et Villages Fleuris

Bientôt un nouveau lotissement

Patriotisme

Armée

Social

N°93

SOMMAIRE

P. 3 ÉDITO

P. 4 ÉTAT CIVIL

P. 4/5 EN BREF... ET EN IMAGES

P. 6 SOCIAL : l'épicerie sociale « Parenthèse »

P. 7 PORTRAIT : Pascal Lucquin

P. 8 URBANISME : le Buisson Filot II

P. 9 SENIORS : un nouveau service

P. 10 ARMÉE : préparation pour Barkhane

P. 11 VIE ASSOCIATIVE : les anciens combattants

P. 12 AGENDA

P. 13 MÉDIATHÈQUE

P. 14 CHÂLONS AGGLO

P. 15 EXPRESSIONS POLITIQUES

P. 16 CARNAVAL

www.mourmelonlegrand.fr

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4 rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.
Directeur de la publication : Salvatore Grippi
Rédaction : Mathieu Roussel
Photos : Guy Mauuarin, mairie de Mourmelon-le-Grand, 8e RMAT
Conception - réalisation : Gaëlle Charles
Impression : Le Réveil de la Marne
N° ISSN : 2609-1585
Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville *www.mourmelonlegrand.fr.*

INFOS PRATIQUES

PÔLE PUBLIC
4 rue du Maréchal Joffre.
Parking de 50 places

LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accès par le parvis, puis en face via la porte tambour.
• De 9h00 à 12h00 le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi ;
• De 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi ;
• Fermeture le mardi matin.
Téléphone : 03 26 66 10 44
Fax : 03 26 66 57 10

LA MÉDIATHÈQUE

Accès par le parvis, puis par les portes vitrées à gauche.
• Du mardi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ;
• Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Téléphone : 03 26 66 57 07

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.
• Les mercredis de 9h00 à 11h30.

LA MISSION LOCALE

• Les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 14h30 à 16h00.
Téléphone : 03 26 68 54 02
Courriel : contact@ml-chalons.fr

L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

• Le jeudi de 10h30 à 16h00 sur rendez-vous.
Téléphone : 03 26 60 85 09

COMAL - OPAH

• Le 2ème mardi de chaque mois, de 14h00 à 16h00.
Téléphone : 0 800 77 29 30 (N° vert)

UDAF

• Le 3ème mercredi de chaque mois, de 9h30 à 12h00.

ÉDITO

ÇA BOUGE À MOURMELON !

Bravo

• Malgré des aléas techniques (un des deux tracteurs utilisés pour le déneigement a cassé son moteur le premier jour des intempéries), les services ont oeuvré avec force et efficacité lors des deux épisodes neigeux. Ils ont ainsi permis de maintenir au mieux les chaussées praticables pour les automobilistes. Je me permets de rappeler à cette occasion, que les riverains ont le devoir de déneiger leur trottoir.

Des opportunités à ne pas manquer

• La pré-commercialisation des 54 parcelles du Buisson Filot II va démarrer en mars-avril. Cette opération d'envergure va permettre à celles et ceux qui le désirent d'acquérir un terrain pour y faire bâtir. Cette opération est destinée aussi bien aux Mourmelonnais qui voudraient devenir propriétaires qu'à ceux qui souhaitent s'installer dans notre ville.

• La municipalité recrute des animateurs à chaque vacance scolaire pour l'accueil des enfants au centre de loisirs. C'est là encore une opportunité à ne pas manquer pour les détenteurs du BAFA.

Dès avril, les services techniques recrutent pour les espaces verts et la propreté urbaine, cinq emplois saisonniers. Les candidats devront être titulaires du permis de conduire. Avis aux amateurs !

Par ailleurs, le recrutement d'un emploi à temps plein à la médiathèque va être lancé. Tenant compte des multiples animations maintenant proposées, outre une formation aux métiers du livre, le ou la candidate devra être titulaire d'un BAFA avec une expérience auprès du jeune public.

Les candidatures sont à envoyer, soit par voie postale (4 rue du Maréchal Joffre - 51400 Mourmelon-le-Grand), soit par voie électronique à l'adresse suivante : personnel.mairie.mlg@orange.fr.

Pascal JALOUX,
Maire de Mourmelon-le-Grand

Toute reproduction, même partielle, d'éléments graphiques ou de contenu du magazine «Synthèse» est strictement interdite sans autorisation préalable de la Ville de Mourmelon-le-Grand, sauf dans les cas prévus par l'article L. 122-5 du code de propriété intellectuelle.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES
Avec nos vœux de santé et de prospérité aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

16 novembre, Maëlys de Kévin Bachelet et Océane Bizet
27 novembre, Elena de Romain Zins et Alicia Prelot
19 décembre, Lucas de Florent Cazaux et Audrey Barrière
28 décembre, Malo et Iris de Benjamin Govaert et Aurore Parmentier
8 janvier, Noéline de Pierre Jaworsky et Alexandra Hocdé
11 janvier, Maylanne de Madi Ali Madi et Fatima Bacar
11 janvier, Mohamed de Ndeye Niang et Ibrahima Diarra
12 janvier, Lina de Anthony Vallin et Aurélie Delabruyère
17 janvier, Inès de David Brochet et Cynthia Clouet
23 janvier, Lola de Romain Offret et Anne-Laure Gajda

DÉCÈS
Avec nos sincères condoléances

11 novembre, Fernande Lapalus veuve Bruillot, dans sa 84ème année.
19 janvier, Janine Sordet veuve Perard, dans sa 92ème année.
21 janvier, Annie Michel veuve Mesnil dans sa 81ème année.
25 janvier, Amédée Bleuse, dans sa 84ème année.

EN BREF ...

Accueil de loisirs – La prochaine session se déroulera pendant les vacances de Pâques : du 8 au 12 avril (5 jours) et du 15 au 19 avril (5 jours). Inscription à la semaine. Trois formules possibles : la journée avec temps méridien (repas fourni par la famille), la journée sans temps méridien ou l'après-midi uniquement. Les inscriptions auront lieu en mairie, du lundi 18 au vendredi 22 mars, de 14h à 17h. Durant cette période, les inscriptions pour les Mini-Camps de juillet seront ouvertes également. Renseignements au 03 26 66 79 48.

Atelier intergénérationnel Les élus des commissions chargées du cadre de vie et des affaires culturelles vous donnent rendez-vous à la médiathèque chaque vendredi après-midi, de 14h à 17h, pour un atelier intergénérationnel. Le but : confectionner des fleurs en papier pour le carnaval programmé le samedi 27 avril prochain. Cet atelier est ouvert à tous et le matériel est fourni sur place. Venez nombreux, convivialité assurée !

Club du Mercredi – Le Club du Mercredi est un service périscolaire relevant de la compétence de Châlons-Agglo, mais géré par la Ville de Mourmelon-le-Grand par l'intermédiaire d'une délégation de service. Destiné aux enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés à Mourmelon-le-Grand, le Club du Mercredi est ouvert toute la journée, avec un accueil possible durant la pause méridienne. Renseignements au 03 26 66 79 48 ou sur www.mourmelonlegrand.fr (rubrique enfance/éducation).

Déjections animales – Le non-ramassage des déjections de son animal est puni d'une amende de 35 € (art. R632-1 alinéa 1 du code pénale et R541-76 du code de l'environnement). Près de vingt distributeurs de sacs « Toutounet » sont installés sur le territoire communal. Des sacs sont également à disposition à l'accueil de la mairie.

Don de sang – Plusieurs dizaines de donneurs bénévoles ont participé à la collecte de sang organisée le 19 février dernier par l'Établissement Français du Sang. La prochaine se déroulera le mardi 28 mai, de 15h30 à 19h30, à la salle Louisiane. Il est important de rappeler que ce geste, d'une dizaine de minutes, permet de sauver des vies. Pour toute information : http://dondesang.efs.sante.fr

Eau et assainissement – Pour toute demande technique concernant le réseau « tout-à-l'égout » ou pour une demande de travaux d'assainissement, se rapprocher de Suez Environnement au 09 77 40 84 08. Concernant les compteurs d'eau ou les factures, contacter la Saur au 01 77 78 80 00.

Élections - Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019. Comme pour chaque élection, la présentation d'une pièce d'identité sera obligatoire (carte d'identité, permis de conduire, passeport, etc.). Pour consulter la liste des pièces autorisées, rendez-vous sur le site www.service-public.fr.

Nouvelles normes phytosanitaires - Depuis le 1er janvier 2019, la commercialisation et la détention de pesticides à usage non-professionnel, c'est-à-dire pour les jardins de particuliers, sont interdites, à l'exception des produits de biocontrôle, des produits à faible risque et des produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique. Cette interdiction résulte de la loi Labbé de 2014, modifiée par l'article 68 de la loi sur la transition énergétique de 2015.

Pâques – La traditionnelle « Course aux œufs de Pâques » aura lieu le dimanche 21 avril, à 10h45, au Bois des Sœurs – parc Kévin Chavatte (accès par la rue de l'église). Pour rappel, cette animation est réservée aux enfants (de 0 à 10 ans) habitant notre commune.

Pompiers – Le chef de corps du centre de secours de Mourmelon, David Lépinois, a été promu au grade de capitaine le 19 décembre dernier. Toutes nos félicitations.

Population – La population légale, en vigueur au 1er janvier 2019, est de 5 233 habitants (source INSEE). La tendance est à la baisse par rapport à l'an passé (- 102 habitants). La mise en vente prochaine d'une cinquantaine de parcelles au sein du lotissement « Buisson Filot II » (voir page 8) devrait sans nul doute enrayer cette tendance d'ici le prochain recensement de la population, qui aura lieu en janvier/février 2022.

... ET EN IMAGES

14 décembre :
La Route de Noël

25 janvier :
Cérémonie des voeux
du Maire

18 janvier :
Plus de 300 spectateurs
pour la pièce «Ils ne
pensent vraiment qu'à ça !»

3 février :
180 convives au banquet
des aînés

8 février :
Premier rendez-vous de
l'atelier intergénérationnel

6 février :
Travaux d'espaces verts
sur la commune

13 février :
ALSH, initiation basket
avec des joueurs de
l'Éveil Recy Saint Martin

14 février :
Séance de ciné «À l'affiche»
au centre culturel

Statistiques – Du 1er janvier au 31 décembre 2018, notre commune a enregistré 53 naissances, 24 décès, 14 mariages et 17 PACS (pactes civils de solidarité). À titre de comparaison, en 2017, nous dénombrions 47 naissances, 27 décès, 20 mariages et 4 PACS (enregistrement des PACS en mairie en vigueur depuis le 2 novembre 2017).

Statistiques pompiers - L'effectif du Centre de Secours de Mourmelon est de 42 sapeurs-pompiers volontaires (35 hommes et 7 femmes). L'activité opérationnelle, pour l'année 2018, a connu une hausse de 30 % avec un total de 458 départs (300 secours à personne, 68 incendies, 50 opérations diverses et 40 accidents de la route). Pour rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers, contactez le capitaine David Lépinois au 07 60 88 79 62 ou par mail à lepinois.david@sdis51.fr.

Stationnement alterné – Il se fait du côté des numéros impairs du 1er au 15 du mois et du côté pair du 16ème au dernier jour du mois. Le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune des périodes, c'est-à dire le 15 et le 30 ou 31, entre 20h30 et 21h (art.417-2 du Code de la Route). Tout stationnement contraire aux dispositions du présent article est puni d'une amende de 35 €.

Tennis – La section tennis du Cercle Athlétique des Deux Mourmelon (CADM) a été élue « Meilleur club formateur galaxie tennis » parmi les 66 clubs du département de la Marne. La « galaxie tennis » concerne les enfants de 4 à 10 ans. Toutes nos félicitations aux dirigeants, aux entraîneurs et aux adhérents de ce club émérite.

Créée en 2009

Zoom sur l'épicerie sociale « Parenthèse »

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mourmelon-le-Grand accompagne et vient en aide aux familles en difficulté habitant la commune, mais aussi dans les sept villages ayant conventionné avec le CCAS : Baconnes, Bouy, Dampierre-au-Temple, Livry-Louvercy, Mourmelon-le-Petit, Saint-Hilaire-au-Temple et Vadenay. Le CCAS gère notamment l'épicerie sociale - baptisée « Parenthèse » - créée en novembre 2009. En 2018, la structure est venue en aide à 71 foyers, soit 193 personnes. Cette même année, près de 22,6 tonnes de marchandises ont été distribuées. Quel est son rôle ? Comment fonctionne-t-elle et comment y accède-t-on ? Éléments de réponses.

Son rôle

L'épicerie sociale apporte son soutien aux bénéficiaires, leur permettant de faire face à une situation difficile (perte d'emploi, travailleur pauvre, séparation, maladie, etc.). Son but est de les aider à passer un cap, d'où l'origine de son nom : « Parenthèse ».

Elle se présente sous la forme d'un petit magasin où les produits, hors fruits et légumes, ne sont pas donnés mais vendus à 10% du prix réel.

Le fait d'avoir le choix et de régler une somme en contrepartie, permet aux bénéficiaires de garder un sentiment de dignité, très important pour pouvoir aller de l'avant. De même, Parenthèse se veut être un lieu convivial d'échange et de partage, favorisant ainsi la création de lien social. Des activités sont organisées, comme la confection de soupes lors de la « Route de Noël ».

Tri et mise en rayon des denrées par les bénévoles

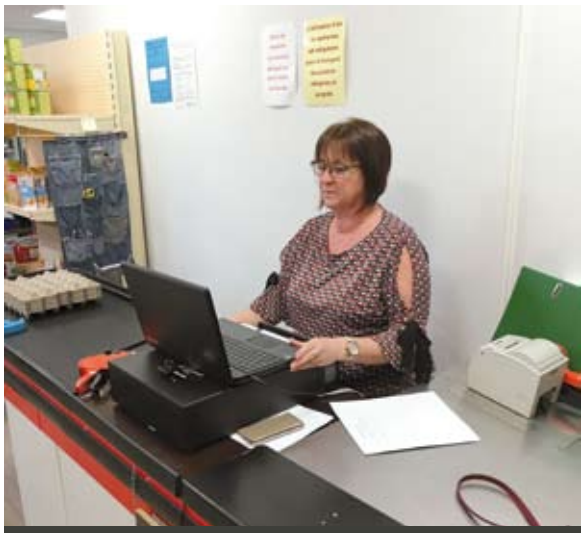

Pascale Caillet, gérante de Parenthèse

Son fonctionnement

Gérée par Pascale Caillet et sous la responsabilité de la vice-présidente du CCAS, Brigitte Bourgery, l'épicerie ouvre deux fois par semaine : le lundi soir pour les personnes ayant une activité professionnelle et le mardi toute la journée.

Près de vingt bénévoles oeuvrent chaque semaine pour la collecte des denrées, le chargement et le déchargement de celles-ci, avant de les trier, les étiqueter et les mettre en rayon. En outre, ils participent à la collecte nationale au mois de novembre.

Comment bénéficier de ce service ?

L'accès à l'épicerie sociale se fait à partir de critères bien établis et après évaluation budgétaire réalisée par une assistante sociale. C'est ensuite le calcul du « reste à vivre par personne » qui donne, ou non, l'accès à Parenthèse.

Plusieurs structures sociales travaillent en collaboration avec le CCAS selon l'âge, la composition familiale ou le statut professionnel du demandeur :

- L'assistante sociale communale instruit les dossiers des personnes majeures de moins de 60 ans et sans enfant mineur à charge ;
- L'assistante sociale départementale est l'interlocutrice des familles avec enfants mineurs à charge ;
- Les assistantes sociales des armées s'occupe des familles de militaires, ainsi que des fonctionnaires, contractuels et ouvriers de la Défense ;
- Le « C.L.I.C (Centre Local d'Information et de Coordination) des Sources » de Suippes accompagne les personnes de plus de 60 ans ;
- L'assistante sociale de la Caisse d'Allocations Familiales intervient auprès des personnes seules avec enfants et des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Pour tout renseignement concernant l'épicerie sociale, contactez l'assistante sociale communale, Madame Louviot, au 03 26 66 10 44.

PORTRAIT

42 années aux services techniques

Pascal Lucquin bientôt retraité

Il a intégré les services de la Ville il y a 42 ans, en mars 1977. Le 1er avril prochain, Pascal Lucquin goûtera aux joies d'une retraite amplement méritée. Portrait d'une grande figure des services techniques de Mourmelon-le-Grand.

Une vie consacrée à Mourmelon

Pascal Lucquin est né le 20 mars 1959 à Tremblay-Avant-lès-Marcilly, dans l'Aube. À Mourmelon, il a fréquenté les écoles maternelle et élémentaire Léon Bourgeois, avant de poursuivre sa scolarité à Sainte-Menehould, puis à Châlons. Féru d'activités sportives, il s'adonnait - plus jeune - à la marche, à la course à pied, au vélo et à la natation. « C'est un mourmelonnais connu de tous, Alain Lavenus, qui m'a appris à nager ! » explique-t-il.

Concernant sa vie professionnelle, c'est à 18 ans, en mars 1977, qu'il embrassa la vie active en intégrant les ateliers municipaux de notre commune. Depuis, plusieurs générations de Mourmelonnais l'ont côtoyé : en lui demandant un renseignement, en échangeant deux ou trois mots sur la météo du jour ou en le croisant, tout simplement, au guidon de l'ancien triporteur Piaggio ou, plus récemment, au volant du petit utilitaire électrique de la Ville.

Assurant aussi la sécurité sur la voie publique lors de manifestations, ses missions au sein de notre commune sont surtout axées sur la propreté des espaces publics : trottoirs, caniveaux, ramassage des feuilles mortes, ainsi que les détritus laissés par des promeneurs indélicats.

Une retraite vendéenne

Quoi qu'il en soit, c'est indéniablement une figure mourmelonnaise qui quittera prochainement notre commune. En effet, Pascal Lucquin rejoindra sa sœur Béatrice en Vendée, où il coulera – nul n'en doute – des jours heureux. Ses futures activités ? « Des balades, notamment sur le bord des plages, et du vélo » raconte-t-il avec le sourire.

Ses 42 années passées au sein des ateliers municipaux ont été chaleureusement saluées par les élus ainsi que par ses collègues, à l'occasion des vœux au personnel municipal, le 25 janvier dernier. À cette occasion, lui ont été offerts : un vélo, un poste de musique, un t-shirt souvenir, un rond de serviette, une boîte de chocolats, ainsi qu'une carte et des photos souvenirs.

Le mot de la fin lui revient : « Je remercie les élus et les collègues, ainsi que toutes les personnes que j'ai croisées et qui m'ont témoigné leur affection ».

Merci et bonne retraite monsieur Lucquin !

Plusieurs cadeaux lui ont été offerts, dont un VTT

Commercialisation au printemps 2019

Le lotissement « Buisson Filot II » va sortir de terre

En 2015, la Ville a confié au Foyer Rémois la réalisation d'un nouveau lotissement dans le prolongement du « Buisson Filot I » aménagé en 2009-2010. Les terrains dédiés ont, dans un premier temps, dû faire l'objet d'un défrichage et de fouilles archéologiques. Enfin, la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été rendue nécessaire.

Ces opérations terminées, les 54 parcelles du « Buisson Filot II » seront commercialisées au printemps 2019. Suivra ensuite la viabilisation des terrains, accompagnée de l'aménagement des réseaux, voiries et espaces verts, au cours de l'année 2019 (selon la progression de la vente des parcelles).

Restez informés !

Nous ne manquerons pas d'annoncer la commercialisation des parcelles sur le site internet de la Ville. Pour cela, rendez-vous régulièrement sur **www.mourmelonlegrand.fr.**

De même, nous reviendrons sur ce sujet dans le prochain numéro de Synthèse, dont la publication est prévue en mai/juin prochain.

En résumé :

- **54 parcelles**
- **Superficies allant de 378 à 629 m2**
- **1 espace vert commun de 1561 m2**
- **Des noues paysagères**
- **Voiries arborées**

Nouveau service

Prévenir les chutes des plus de 60 ans

Le comité départemental « Sports pour tous 51 », ainsi que le conseil départemental de la Marne, en partenariat avec notre commune, propose chaque semaine, depuis janvier, des ateliers de prévention des chutes. Ceux-ci sont destinés aux plus de 60 ans éloignés de la pratique sportive. Découverte de ce service.

Préserver son capital santé

Organisés tous les lundis, de 14h30 à 16h, à la salle Louisiane, ces cours ont pour objectif de garder la forme et son autonomie, mais aussi de préserver son capital santé. Au programme : améliorer son équilibre et son tonus musculaire, entretenir sa souplesse articulaire et pratiquer une activité de manière ludique et conviviale. La finalité de ces rendez-vous hebdomadaires est de mettre en pratique ces exercices de manière pérenne et de faire le plein de conseils pour maintenir une bonne santé.

Faire le plein de conseils

Petit bonus de ce programme : des « ateliers discussions » organisés sur des thématiques liées au quotidien. Qu'ils s'agissent de conseils sur la diététique, l'hydratation ou encore l'aménagement du domicile, l'ambition de « Sports pour tous 51 » est d'accompagner les seniors vers leur maintien à domicile aussi longtemps que possible.

Renseignez-vous !

Programme de prévention des chutes
Chaque lundi de 14h30 à 16h00 - Salle Lousiane.
Gratuit. Inscriptions au 03 26 07 68 47.

8e Régiment du Matériel

Le régiment se prépare pour Barkhane

Le 8e régiment du matériel est engagé depuis le début de l'automne dans une préparation opérationnelle exigeante. Elle prend la forme d'une série de trois manœuvres, les FTX CATALAUNES.*

La compagnie de commandement et de soutien est massivement sollicitée. Il s'agit en effet d'assurer la partie technique (section SIC pour les systèmes d'information et de communication), soutien vie (équipe major de camp) et opérationnelle (Bureau Maintenance Opérations et Instruction et Etat-major). Une section de protection est également responsable de la sécurité du poste de commandement.

Objectif : le contrôle ANTARES** fin janvier 2019.
Celui-ci relève d'une importance capitale pour le 8e régiment du matériel. En effet, sa validation est essentielle pour la projection du régiment au sein du groupement tactique logistique (GTLOG) de l'opération BARKHANE, programmée à l'automne 2019. Sa dernière occurrence a marqué les annales et permis la mise à l'honneur de nos troupes lors du défilé national, sur les Champs Elysées, le 14 juillet 2016.

ANTARES en ligne de mire

ANTARES est une évaluation, organisée par le commandement de la logistique des forces (COMLOG), sur la capacité du régiment à activer un centre de conduite des opérations (CO) lors d'une opération, en mesure de planifier, conduire, réagir.

Ce centre opérationnel a pour rôle de gérer les flux logistiques qui soutiennent les troupes. Il a une vue en temps réel de leur avancée, la situation des convois et la disponibilité des ressources (vivres, munitions, carburants). Il est en mesure de modifier l'itinéraire en fonction de ces données (présence d'ennemis, besoin d'économiser du carburant, demande d'évacuation, etc...). Aussi, il doit être prêt à se redéployer le plus rapidement possible afin de soutenir une force au plus près.

Une montée en puissance progressive de la préparation

Trois FTX ont été programmés de septembre à novembre 2018. Les préparations se sont donc enchainées à un rythme élevé.

Concrètement, le schéma global des exercices est resté identique au cours de l'ensemble de la préparation : section de protection, centre de commandement et détachement SIC (Systèmes d'Information et de Communication) ont appris à travailler ensemble de manière efficace pour répondre aux incidents générés par l'équipe animation sur la base d'un scenario de conflits ouvert entre deux Etats. Néanmoins, les exercices ont augmenté progressivement en difficulté, tant sur la forme que sur le fond.

Cela s'est traduit dans trois domaines :

- **les conditions de vie et de travail**, avec une rusticité grandissante, nécessaire pour se rapprocher de la situation réelle de l'opération ;
- **l'animation**, à travers une augmentation de la fréquence et de la complexité des incidents joués frappant la section protection comme le CO. La fluidité de la communication entre les différents échelons est primordiale pour traiter de façon efficiente l'information, du bas vers le haut et du haut vers le bas ;
- **le scenario poursuivi**, dans la mesure où il s'agit d'aller toujours plus « loin » dans son déroulé, en jouant notamment, lors des FTX 2 et 3 la « bascule » de poste de commandement.

*****FTX : **F**ield **T**raining e**X**ercice (exercice d'entraînement sur le terrain)
******ANTARES : **A**ppréciation du **N**iveau **T**actique et de l'**A**ptitude du **R**égiment à être **E**ngagé en **S**ituation opérationnelle

À découvrir

Deux associations patriotiques très impliquées

La première est dédiée aux anciens combattants et la seconde aux décorés de la médaille militaire. Les Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ACVG) et la 145ème Section des Médaillés Militaires ont un point commun : le patriotisme. Découverte de ces deux associations mourmelonnaises qui s'investissent tout au long de l'année.

Les Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Créée le 15 juin 1999, l'association est présidée depuis octobre 2007 par Guy Bernard. Le premier président des ACVG de Mourmelon-le-Grand fut Daniel Daubard, de 1999 à 2007.

Le rôle de l'association est de suivre la liquidation des problèmes nés des guerres ; aider les adhérents et les familles de ses ressortissants décédés ; maintenir les contacts entre anciens combattants et adhérents ; grouper les anciens combattants désireux de se joindre à son action ; assurer la défense des intérêts, des droits moraux et matériels des adhérents ; représenter les anciens combattants auprès des pouvoirs publics locaux.

Quelques exemples d'activités : participation aux cérémonies militaires et civiles, repas de cohésion. Pour adhérer, il suffit d'être ancien combattant, veuve, épouse ou enfant d'ancien combattant (cotisation : de 10 à 24 €). Les membres symphatisants sont également les bienvenus.

Par ailleurs, les ACVG recherchent un successeur à leur porte-drapeau titulaire, Claude Guyot, avant 2020. Se rapprocher de l'association (mail : acvg51400@orange.fr).

La 145ème Section des Médaillés Militaires

Créée le 1er juillet 1911, la 145ème section est présidée, depuis mars 2002, par Gérard Plomion. Avant lui, furent président : Paul Larribe (1995-2002), Jean-Pierre Torres (1993-1995), Robert Cochod (1970-1993), ainsi que messieurs Charles, Evin, Gouvy et Bon (dates de mandats inconnues).

Le rôle de la section est de resserrer les liens entre les décorés de la Médaille Militaire et assurer la défense constante de cette décoration ; aider les sociétaires dans la défense de leurs droits ; apporter un concours moral et matériel aux adhérents et leur faire bénéficier d'avantages divers ; aider les Pupilles par le versement d'allocations.

Guy Bernard et Gérard Plomion, deux Présidents très investis

Quelques exemples d'activités : participations aux cérémonies patriotiques, présence du drapeau et du président aux cérémonies funéraires. Pour adhérer : être médaillé militaire ou membre sympathisant (cotisation : de 10 à 25 €).

Focus sur... les porte-drapeaux

Également présents durant les cérémonies militaires et civiles, les porte-drapeaux de la région de Mourmelon ne reculent jamais devant les conditions climatiques parfois difficiles : pluie, vent, chaleur, etc. Citons pêle-mêle : Dominique Parizet, Alain Cranney, Alexandre Defrance, Pascal Dubois, Claude Guyot, Henri Lucotte, Daniel Paul ou encore Marcel Lépinois pour les sapeurs-pompiers. Bravo et merci !

AGENDA

Vendredi **8** mars 20h30

CONCERT TRIBUTE À CÉLINE DION

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr

Mardi **12** mars 14h30 20h00

CINÉMARDIS - « *LES OUBLIÉS* »

Auditorium de la mairie
Un film le 2ème mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00

Jeudi **21** mars 20h00

À L'AFFICHE ! - « *QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?* »

Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros

Vendredi **29** mars 20h30

ONE MAN SHOW DE SELLIG - « ÉPISODE 5 »

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr

Mardi **9** avril 14h30 20h00

CINÉMARDIS - « *PRINCESSE MILA ET LE SORCIER AU COEUR DE PIERRE* »

Auditorium de la mairie
Un film le 2ème mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00

Jeudi **18** avril 14h30

À L'AFFICHE ! - « *LE CHÂTEAU DE CAGLIOSTRO* »

Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros

Jeudi **18** avril 20h00

À L'AFFICHE ! - « *JUSQU'ICI TOUT VA BIEN* »

Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros

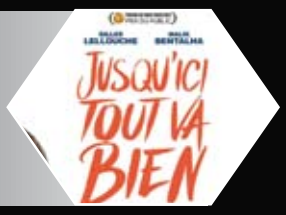

Samedi **27** avril 16H00

CARNAVAL

Défilé rue Gouraud suivi du brûlage du bonhomme carnaval sur l'espace herbeux en face de la gendarmerie.
Concours de véhicules roulants non motorisés, décorés
Vente de crêpes et gaufres

Mardi **14** mai 14h30 20h00

CINÉMARDIS - « *SOUS LE MÊME TOIT* »

Auditorium de la mairie
Un film le 2ème mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00

Vendredi **17** mai 20h30

THÉÂTRE COMÉDIE - « *FALLAIT PAS COMMENCER* »

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr

Renseignements :
mourmelonlegrand.fr
03.26.66.57.08

MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi :
9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30
- Samedi :
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

De nombreuses animations pour tous

Samedi **23** mars
17h00

SPECTACLE DE MENTALISME

Le Professeur T approche cet art «magique» de façon très ludique et humoristique, en faisant participer le public. Après quelques démonstrations bluffantes, il amènera les spectateurs à réaliser, à leur tour, des prouesses mentales étonnantes.
Sur inscription.

Samedi **27** avril
9h / 12h
14h / 17h

JOURNÉE CASQUES DE RÉALITÉ VIRTUELLE

avec le HTC Vive et l'Occulus Go
Gratuit
Accès libre.

BÉBÉS LECTEURS
1er samedi du mois
10h30 à 10h50 - 0/2 ans

L'HEURE DU CONTE
Mercredi matin
10h30 à 10h50 - 2/6 ans

LUDO ÇA ME DIT !
3ème samedi du mois
14h00 à 16h00

INSTANT MUSIQUE PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE
2ème samedi du mois - Caféteria - 15h00

Samedi 4 mai
10h30 : Bébés lecteurs : séance de lecture pour les 0-2 ans sur le thème du potager. (Médiathèque)
15h00 : À la découverte du monde des abeilles : animation pour les enfants à partir de 5 ans avec Bertrand Deglaire. (Médiathèque)

Samedi 11 mai
10h30 : Balade explicative sur les massifs et plantes de la ville, les techniques d'entretien et la gestion différenciée. Départ à la médiathèque jusqu'au parc Eugénie.
15h00 : Concert avec l'école de musique dans un écrin de verdure. (Bois des sœurs)

Samedi 18 mai
10h30 : Les ruches Champenoises ouvrent leurs portes pour une présentation des ruches, des colonies et du matériel avec Thierry Bertin. (Rendez-vous au 294 rue Henri Guillaumet à Mourmelon-le-grand)

15h00 : Ludo ça me dit : Après-midi jeux de société sur le thème du jardin avec Thierry Ostrowski. (Médiathèque)

Samedi 25 mai
15h00 : Topinambours et Rutabagas : Histoires contées par la compagnie Cardabelle. (Médiathèque)

Samedi 1er juin
10h30 : Bébés lecteurs : séance de lecture pour les 0-2 ans sur le thème des petites bêtes du jardin. (Médiathèque)
15h00 : Extraction de miel pour les enfants avec Bertrand Deglaire. Apportez un petit pot et repartez avec un peu de miel ! (Médiathèque)

Samedi 8 juin
Clôture du festival Jardin des mots au Bois des Soeurs - Parc Kévin Chavatte :
12h00 : Pique-nique musical avec l'école de musique. Pas de service de restauration sur place, pensez à prendre votre panier !
13h00 : Ouverture de différents points de lecture (magazines, romans, bandes dessinées...), ateliers bricolage pour les enfants, concours de dessins et de poèmes.
14h00 : La caravane des Contesses : deux conteuses de bonne aventure vous accueillent jusqu'à 17h00.

En partenariat avec la Bibliothèque départementale de la Marne

L'Agglo à la une

Tourisme, habitat et décoration à Châlons

Êtes-vous sûr de bien connaître tous les recoins et tous les charmes du département ? L'agence de développement touristique de la Marne organise le "Salon destination Marne" pour mieux connaître le territoire.

Châlons Agglo et l'Office de Tourisme participent au 10e Salon "Destination Marne" qui se tiendra du 1er au 4 mars 2019, conjointement au Salon de l'Habitat et de la Décoration, au Capitole en Champagne à Châlons. Plus d'une centaine de professionnels touristiques seront présents pour l'occasion, réunis autour des Offices de tourisme et des syndicats d'initiatives marnais, ils vous feront découvrir leurs activités et leurs savoir-faire. Répartis sur une superficie de plus 3 000 m², vous pourrez aller à la rencontre des professionnels de l'artisanat, la gastronomie, les hébergements, les loisirs, l'œnotourisme, le patrimoine et des Greeters... et de nombreuses animations. Ce salon est l'endroit rêvé pour préparer et planifier ses futurs week-ends de printemps ou escapades estivales à la découverte des charmes du département ! Châlons Agglo y tiendra un stand pour promouvoir nos nombreux atouts touristiques. Venez nous rencontrer et vous évader !

www.tourisme-en-champagne.com/destination-marne

ET AUSSI...

Et si on pensait aux vacances avec Vatry ?

A partir du mois d'avril, l'Aéroport Paris-Vatry mettra les plus grandes destinations du monde entier à votre portée, grâce à des rotations à bord de la compagnie Iberia qui vous ouvrira son hub de Madrid. Très bonne nouvelle pour ceux qui souhaitent voyager loin !

Dès le mois d'avril, la compagnie Iberia proposera trois vols par semaine pour Madrid, au départ de l'Aéroport Paris-Vatry. Cette escale vous permettra de rejoindre 32 villes en Espagne, 72 villes en Europe, Afrique et Moyen Orient et 27 destinations longs courriers pour l'Asie, les Etats-Unis ou bien encore l'Amérique du Sud, à partir du hub de la compagnie.

Les vols s'effectueront à bord de biréacteurs de 100 places les mardis, vendredis et dimanches d'avril à octobre, puis les vendredis et dimanches de novembre à mars. Une connexion avec le monde entier très profitable à notre territoire !

www.parisvatry.com

Vins et saveurs pour la bonne cause !

Cette manifestation réunit bon goût et solidarité.

La totalité des bénéfices de la vente des vins sera affectée au profit d'une cause : la lutte contre le diabète des enfants. Cet évènement avait permis de remettre au service de Diabétologie de Châlons un chèque de 4 000 € en 2018. Deux jours durant, les amateurs de bons vins, voire de crus, issus de cépages alsaciens, du Beaujolais, du Bordelais, de la Bourgogne, de la Haute-Marne, de la Provence, de la Savoie, du Sud-ouest, du Languedoc, du Val de Loire et de la Vallée du Rhône seront à portée de bouches. Le public pourra retrouver, lors de ce Salon, 22 vignerons et 9 métiers de bouche.

A voir cette année également, une exposition de voitures anciennes

Salon des Vins et des Saveurs
Salle des Lanterniers (face au Collège Jean Moulin) / Avenue Jacques Simon
Entrée gratuite et verre de dégustation proposé à 2 €
Vendredi 26 avril de 19 h à 21 h : soirée d'inauguration (sur invitation)
Samedi 27 avril de 10 h à 21 h et dimanche 28 avril de 10 h à 18 h

EXPRESSIONS POLITIQUES

MOT DE L'OPPOSITION

• **SÉCURITÉ** :
Des voitures stationnées sur les trottoirs, les écoliers à pied sur la route, c'est le monde à l'envers. Il faudrait vraiment que chaque automobiliste venant chercher ses enfants à l'école, ne mette pas en danger les autres enfants. Notre policier municipal ne peut pas être partout. Lorsqu'il est à St-Exupéry, c'est à Terme Hilaire que les incivilités vont bon train... ou inversement.

• **INFO OU INTOX** :
C'est une réalité, un projet privé pour la réalisation d'un cabinet médical, pouvant être constitué de médecins et infirmières, verrait le jour. Nous ne sommes pas contre ce projet, mais bien ravis d'apprendre que le désert médical n'aura pas lieu à Mourmelon. Nous souhaitons qu'il se développe rapidement afin d'accueillir d'autres professionnels de santé.

• **REGRETS** :
Mourmelon, ville de plus de 5000 habitants se doit d'avoir sa maison médicale pluridisciplinaire : médecins, infirmières, podologue, diététicienne, sagefemme, etc. En comparaison avec Suippes, dans le domaine de la santé, nous avons 10 ans de retard : maison de retraite, Familles Rurales et ADMR pour le maintien à domicile. Et aussi : carte d'identité, passeport, c'est à Suippes que nous devons effectuer nos démarches. En cette période de restriction, posons-nous la question de l'existence d'une mairie aussi inutilement vaste qu'énergivore. 8 millions d'euros pour une réalisation dont les affres de la météo montrent qu'elle est déjà fortement en souffrance !

Rémy HERBERT - Patrice DELIGNY - Evelyne GUÉDAL
Marie-Jo DUBOIS - Guy TOUILLET

MOURMELON 2020, CONTINUONS ENSEMBLE

Une vaste réflexion est lancée concernant les équipements sportifs sur notre commune.
Le constat du vieillissement du gymnase Saint Martin et du court de tennis Loano, la vitalité des différentes associations sportives incitent à envisager la création d'un véritable complexe sportif en lieu et place du gymnase Saint Martin.

Pour ce faire, le recrutement d'un cabinet d'études est en cours. Les éléments essentiels pris en compte sont la création :

- d'un gymnase avec terrain de hand et de basket
- de deux courts de tennis, un couvert et un extérieur
- d'une salle d'escalade
- d'une salle de gymnastique
- d'un club house et de bureaux dédiés à chaque association

Par ailleurs, ce projet devra être évolutif avec notamment la possibilité d'implanter à moyen ou long terme, un deuxième court de tennis.

Florent BORDET
4ème adjoint chargé des sports

Textes transmis par les signataires et indépendants du reste du contenu du magazine.

CARNAVAL DISNEY

SAMEDI 27 AVRIL

Rendez-vous à 16H00
Square Jean-Jaurès

Défilé rue Gouraud
suivi du brûlage du
bonhomme Carnaval

Concours de véhicules *(roulants, non motorisés)* décorés
(venez défiler et tentez de gagner le prix de l'originalité)

Vente de crêpes, gaufres ...

Dans le cadre de Musiques en Mourmelonnie

La Marne · Grand Est · Châlons en Champagne Agglo · Mourmelon le Grand